

HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°73 - 29 mai 2020

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



sommaire

informations administratives

- assemblée générale extraordinaire par voie électronique (rappel) p. 1

santé

- Protocole de reprise FFHandball des activités physiques post-confinement p. 2

commissions

- discipline
 - réunions du 5/05, du 12/05, du 14/05, du 19/05 & du 26/05 p. 4

formation

- les inscriptions pour la formation à finalité professionnelle de niveau IV sont ouvertes p. 5



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ÉLECTRONIQUE

Mesdame, Messieurs les président.e.s des clubs franciliens,

Bonjour,

Je vous rappelle que le vote soumis à l'assemblée générale extraordinaire (par voie électronique) des clubs franciliens est ouvert depuis ce matin et qu'il sera clos lundi 1^{er} juin à 18h.

Les résultats du vote vous seront communiqués mardi 2 juin.

[ACCÉDER À L'INTERFACE DE VOTE](#)

Information importante : ce vote ne peut être réalisé qu'à partir de votre adresse mail standardisée : exemple 5878020@ffhandball.net.

Nous restons bien évidemment à votre disposition (sur l'adresse de la ligue 5800000@ffhandball.net) pour toute question relative à cette consultation.

Je vous remercie bien vivement de faire le nécessaire afin que votre club réponde présent.

Bien cordialement – Prenez- soin de vous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



Georges Potard
Président de la ligue Île-de-France



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

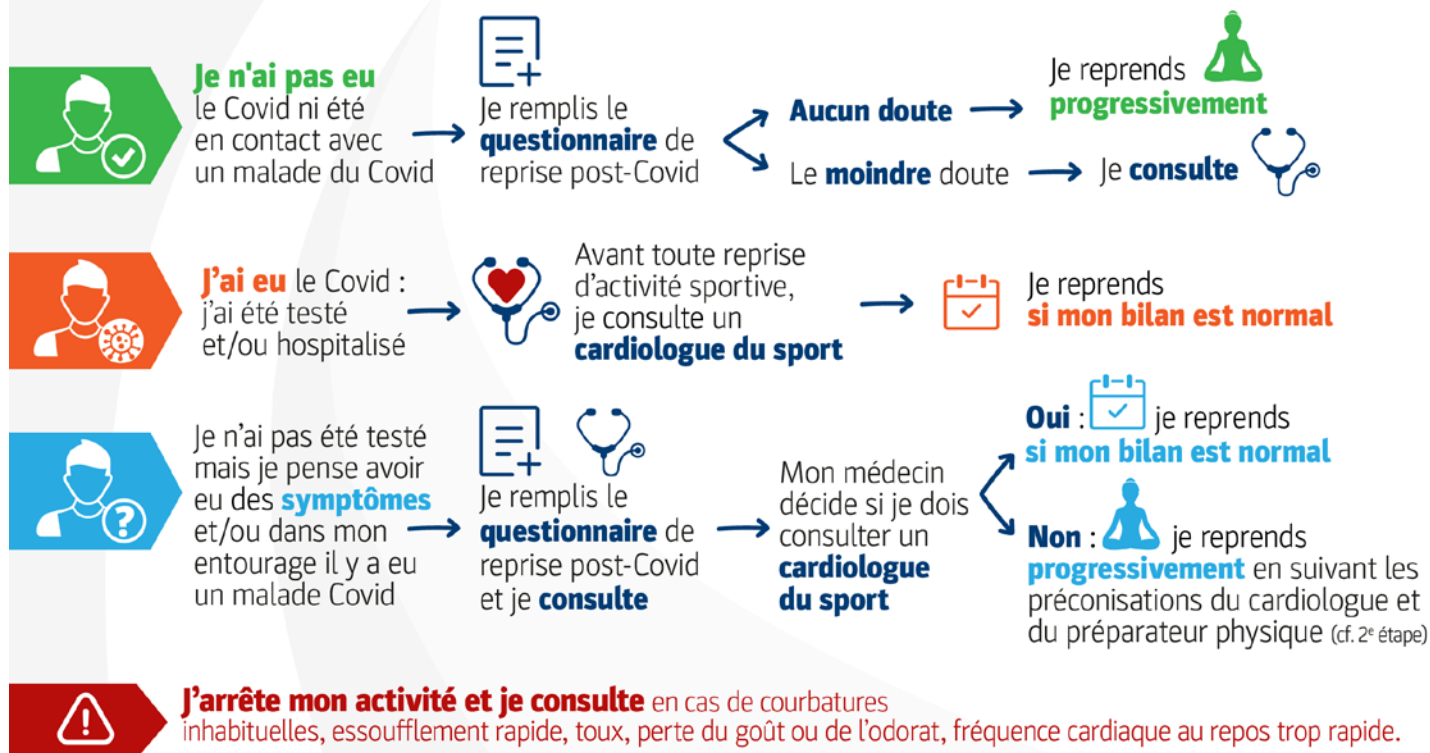
twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

reprise des activités physiques post-confinement

Après ces nombreuses semaines d'inactivités, il est enfin possible de penser à la reprise et de se projeter sur la saison prochaine. Afin de préparer celle-ci dans les meilleures conditions, il est nécessaire de respecter le protocole de reprise élaboré par le service médical de la FFhandball :

1^{re} ÉTAPE

Je veux reprendre une vraie activité physique



2^e ÉTAPE

J'ai eu l'aval médical



La santé des handballeurs (quel que soit leur profil, leur pratique, leur niveau) est au cœur de nos préoccupations. **C'est pourquoi il a été décidé la présentation obligatoire d'un certificat médical** lors de tout renouvellement ou création de licence 2020-21. **Chaque joueur, quel que soit son âge ou son niveau de pratique, devra donc passer une visite médicale** permettant de lui garantir une reprise du handball en toute sécurité et sérénité.

3^e ÉTAPE

Je reprends une licence 2020-21

Pour l'obtention d'une licence permettant la participation aux activités compétitives et de loisirs :



Une visite médicale est **obligatoire** pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir, compte tenu des risques :

- cardio-vasculaires liés au virus lui-même
- musculo-tendino-ligamentaires dus au confinement

Rappel

La licence 2019-20 est valable jusqu'au 15 septembre 2020 (hors mutation, hors compétition).

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Avec la mention "Absence de contre indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir", ce certificat autorisera la pratique sportive pour le handball et ses disciplines associées mais également pour tout autre sport.

Les parents pourront éventuellement bénéficier d'une prise en charge à 100% de cette consultation médicale dans le cadre des 20 visites médicales obligatoires prévues par la loi Buzyn (dont 3 entre l'âge de 7 ans et de 16 ans).

Les licences pour la saison 2019-20 sont valables jusqu'au 15 septembre 2020 (hors compétition, hors mutation) mais un avis médical avant une reprise intensive est fortement conseillé.

PRENDRE UNE LICENCE À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

Chaque licencié pourra reprendre une licence pour la prochaine saison sportive à compter du lundi 1^{er} juin.

Pour cela, le club devra transmettre les documents suivants (disponibles sur le site fédéral ou sur le site de la ligue) :

- le modèle de certificat médical vierge ;
- le questionnaire de reprise post-confinement ;
- la notice *Surveillance post délivrance d'un certificat médical* décrivant les symptômes évocateurs d'une complication secondaire ou d'une contamination ultérieure qui conduirait à reconsulter un médecin.

Nous continuerons ainsi à garantir les meilleures conditions pour la pratique de notre sport préféré.

Réunion du 5/05/2020

US Palaiseau

Dossier G99

Joueur

Match : Villemomble HB 1B vs US Palaiseau (plus de 16 ans masc., excellence, poule C) / Motif : n'a pu contenir son vocabulaire / Moment : pendant match / Qualification : attitude anti-sportive grossière / Article : 20.1, annexe 2C

Sanction : 4 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Réunion du 12/05/2020

US Alfortville

Dossier H22

Officiel responsable

Match : US Alfortville 1B vs Ent. Soisy / Eau (plus de 16 ans fém., pré-nationale, poule A) / Motif : a eu un comportement physique et verbal menaçant / Moment : pendant match / Qualification : manquement grave à la morale sportive / Article : 20.1, annexe 2D

Sanction : 4 dates de suspension / Période probatoire : 6 mois

HBC Arcueilais

Dossier H54

Licencié

Motif : suite rapport – a eu des propos agressifs dans la vie associative / Moment : hors rencontre / Qualification : attitude antisportive grossière / Article : 20.1, annexe 4F

Sanction : 2 dates de suspension / Période probatoire : 6 mois

Réunion du 14/05/2020

ES Montgeron

Dossier H04

Officiel responsable

Match : ES Montgeron vs SCA 2000 Évry (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : a fait attendre les arbitres / Moment : après match / Qualification : attitude incorrecte / Article : 20.1, annexe 2I

Sanction : 3 dates de suspension / Période probatoire : 6 mois

Dossier H52

Joueur

Match : ES Montgeron vs SCA 2000 Évry (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : n'a pu contenir ses paroles auprès du corps arbitral / Moment : après match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 2I

Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Dossier H54

Joueur

Match : ES Montgeron vs SCA 2000 Évry (plus de 16 ans fém., excellence, poule A) / Motif : n'a pu contenir ses paroles / Moment : après match / Qualification : propos excessif / Article : 20.1, annexe 2I

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois

Réunion du 19/05/2020

Joinville HBA

Dossier H65

Club

Match : Joinville HBA vs Ent. Noisy/Gagny (plus de 16 ans masc., coupe de la ligue, 1/16^e de finale) / Motif : l'équipe a pénétré sur l'aire de jeu sans y avoir été invitée / Moment : pendant match / Qualification : violence grave collective / Article : 20.1, annexe 5F

Sanction : 2 points avec sursis / Période probatoire : 9 mois

HBC Gagny

Dossier H66

Club

Match : Joinville HBA vs Ent. Noisy/Gagny (plus de 16 ans masc., coupe de la ligue, 1/16^e de finale) / Motif : l'équipe a pénétré sur l'aire de jeu sans y avoir été invitée / Moment : pendant match / Qualification : violence grave collective / Article : 20.1, annexe 5F

Sanction : 2 points avec sursis / Période probatoire : 9 mois

Réunion du 26/05/2020

Neuilly-Plaisance Sp.

Dossier H16

Joueur

Match : ES Vitry vs Neuilly-Plaisance Sp. (plus de 16 ans masc., excellence, poule A) / Motif : a donné un coup prémédité au visage d'un adversaire portant atteinte à son intégrité physique / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 3F

Sanction : 8 dates de suspension / Période probatoire : 6 mois

ES Vitry

Dossier H57

Officiel responsable

Match : ES Vitry vs Neuilly-Plaisance Sp. (plus de 16 ans masc., excellence, poule A) / Motif : a refusé d'obtempérer à l'arbitre / Moment : pendant match / Qualification : comportement incorrect / Article : 20.1, annexe 4A

Sanction : 1 date de suspension / Période probatoire : 3 mois

Dossier H68

Joueur

Match : ES Vitry vs Neuilly-Plaisance Sp. (plus de 16 ans masc., excellence, poule A) / Motif : a donné un coup de coude à un adversaire / Moment : pendant match / Qualification : comportement incorrect / Article : 20.1, annexe 4A

Sanction : 1 date de suspension / Période probatoire : 3 mois



DEVENEZ...

ÉDUCATEUR HANDBALL

titre professionnel niveau IV équivalent BPJEPS



Formation dispensée par des professionnels de l'activité handball (entraîneur professionnel, cadre technique fédéral, responsable de pôle...)

Formation

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Éducateur handball sur 12 mois.

Constitué de 3 blocs de compétences, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. Il exerce son activité d'encadrement, de conception et de conduite de séances au sein des associations sportives, de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH, etc.

Contenu de la formation :

• Bloc 1 : Participer à la vie associative d'une structure de handball

- Animer un groupe en sécurité sur et en dehors du terrain
- Initier des projets structurants pour la structure
- Accompagner la formation des Juges-arbitres jeunes

• Bloc 2 : Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales

- Conduire des cycles auprès de publics diversifiés au travers des pratiques du babyhand, du minihand, du handfit ou encore du hand'ensemble

• Bloc 3 : Mention Entraîneur territorial

- Entraîner, manager une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

Modalités :

839 heures en alternance (370 h en centre, 49 h de FOAD, 8 h de tutorat, 7 h pour le positionnement, 6 h pour la certification & 406 h en pratique)

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Rythme de la formation en centre : lundi, mardi, jeudi tous les 15 j
- Une formation en entreprise, (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

Méthodes pédagogiques :

Durant la formation, la théorie est au service de la mise en pratique sur le terrain. Jeux, exercices individuels et collectifs, cas pratique, classe virtuelle.

Méthodes d'évaluation :

- Livret d'alternance avec le suivi du tuteur,
- Évaluation formative tout au long du cursus de formation
- Certification : les épreuves de certifications seront réalisées au fur et à mesure de la formation afin d'aboutir à l'obtention du titre en 2 mentions.

Pour quels métiers ?

- 📌 Agent de développement club
- 📌 Animateur tout public
- 📌 Entraîneur de niveau régional
- 📌 Éducateur sportif

Conditions d'entrée

- 📌 Plus de 16 ans
- 📌 Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- 📌 Satisfaire aux épreuves de sélection

Nombre de places

- 📌 16

Coût de la formation - financement

- 📌 5396 €
- 📌 Formation éligible à l'apprentissage
- 📌 Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club...
- 📌 Financement personnel

Sélection

- 📌 épreuve écrite ; QCM portant sur l'activité handball ; entretien de motivation

Calendrier

- 📌 Fin inscription : 31 mai 2020
- 📌 Sélection : 1^{er} juillet 2020
- 📌 Positionnement : 8 ou 10 juillet 2020
- 📌 Début de formation : 9 novembre 2020
- 📌 Fin de formation : 8 novembre 2021

Lieux de formation

- 📌 Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, clubs franciliens

Inscription

- 📌 www.handball-idf.com/institut-de-formation



INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

ITFE

1 rue Daniel-Costantini
CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 75

5800000.formation@ffhandball.net

déclaration d'activité n° 11940992194

Coordonnateur pédagogique de la formation :

Béatrice Cosnard

5800000.bcosnard@ffhandball.net

www.handball-idf.com



ÉDUCATEUR HANDBALL

titre de formation professionnelle de niveau IV à 2 mentions
839 h (dont 406 h en MSP)

Tronc commun

Participer à la vie associative d'une structure de handball

Certificat 1

Contribuer à l'animation sportive de la structure

Certificat 2

Contribuer au fonctionnement de la structure

Module 1

Accompagner les pratiquants

Module 2

Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

Module 1

Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Module 2

Valoriser et promouvoir les activités

Mention

Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales

Certificat 3

Animer des pratiques éducatives

Certificat 4

Animer des pratiques sociales

Module 1

Animer la pratique BabyHand & Hand 1^{er} pas

Module 2

Animer la pratique Minihand & Hand à 4

Module 1

Animer la pratique Handfit (sport santé)

Module 2

Animer la pratique Handensemble (handball et handicap)

Mention

Entraîneur territorial

Certificat 5

Entraîner des adultes en compétition

Certificat 6

Entraîner des jeunes en compétition

Module 1

Entraîner des adultes

Module 2

Entraîner des jeunes